

NOUVEAUTES

GAEC DES MAILLET



Depuis quelques mois, vous pouvez découvrir la nouvelle boutique de vente de l'élevage Maillet, située juste avant le hameau du Laus. Vous pouvez y trouver (selon la saison) de la viande d'agneau BIO, terrines, saucissons, œufs, fromages de brebis et chèvre BIO, cosmétiques au lait de chèvre, cousins en laine de brebis et objets divers...



1950 Route du col d'Izoard

HORAIRES:

Vacances : Tous les jours
de 10h-12h 14h-18h

Hors vacances : vendredi, samedi,
dimanche de 10h-12h 14h-18h
mercredi de 14h -18h

COUTURE CREATION CERVIERES



La section "petites mains" s'est désolidarisée de l'association "Sports et Fêtes" de Cervières depuis le 1er septembre 2025. Afin de poursuivre leurs activités, "les petites mains" ont créé une association loi 1901 sous le nom de "Couture Création Cervières". L'association se réunit tous les lundis après-midi dans la salle polyvalente du foyer de ski de fond.

N'hésitez pas à rejoindre le groupe !

Présidente de l'association : Colette Vioujas
2ccervieres@gmail.com 06 12 64 00 76

ETAT CIVIL

Bienvenu à



Marius
Né le 21 juillet
Fils de
Faustine LANGAIGNE
et **Pierre BRUNET**
Le Laus



Alba
Née le 3 septembre
Fille de
Jeanne MARTINER
et **Emilien GARCIN**
Lotissement les Colombines

Ils se sont mariés !

Jeanne BICAN
& **Bastien ARMAND**
Le 23 août



Lotissement les Colombines



IL NOUS A QUITTÉ



Martin BRUNET
Le 17 août, dans sa 41ème année



RAPPEL : L'APPLICATION POUR L'ACTUALITE DE CERVIERES (gratuit)

l'Association des Maires Ruraux de France propose aux communes un service de création et d'assistance de sites internet et une application : **Campagnol**

Pour être informé dès qu'une actualité ou un évènement dans l'agenda est publié par la commune, téléchargez l'application! Via « Apple Store » ou « Google Play » ou scannez le QR code ci-contre

Retrouvez toutes les informations de la commune: Cervieres.fr

Rejoignez-nous sur notre page facebook



Cervieres Izoard

Dépôt Légal en Sous-préfecture n° 2009-01-2
Directeur de publication: Jean-Franck VIOUJAS
Réalisation : L. GUILLAUD / J-F VIOUJAS
Impression : Mairie de Cervières



CERVIERES

LE BULLETIN

TRIMESTRIEL - NUMERO 57 - SEPTEMBRE 2025

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
MAIRIE DE CERVIERES
186 RUE DE LA MAIRIE
05100 CERVIERES

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

LES GRANDES LIGNES

Le 1er tour des élections municipales est fixé au 15 mars 2026 et le cas échéant le second tour le 22 mars 2026.

Lors des précédents scrutins municipaux, les électeurs avaient la possibilité de modifier la liste pour laquelle ils souhaitaient voter. Les conseillers municipaux étaient élus au scrutin majoritaire et plurinominal, à 2 tours. Les candidats pouvaient se présenter seuls ou de manière groupée.

Désormais lors des élections municipales : les listes deviennent obligatoires et paritaires (composées d'autant de femmes que d'hommes) et respecter une alternance une femme/un homme ou inversement. Les candidatures isolées ne sont plus possibles ainsi que le panachage. Si le nom d'un candidat est rayé ou ajouté sur un bulletin de vote, celui-ci sera considéré comme nul. Il en sera de même si l'ordre des candidats est modifié.

La loi autorise la présentation de listes comptant jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif théorique du conseil municipal. Pour CERVIERES, l'effectif légal du conseil municipal est de 11 membres, les listes de candidats devront avoir un nombre minimum de candidats de 9 et un nombre maximum de 13.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire **au plus tard le 6 février 2026.**

Il faut vous munir de la copie de votre pièce d'identité et justificatif de domicile et faire la démarche en ligne sur :

www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396
Munis de vos identifiants FranceConnect

~ Inscriptions possibles en Mairie ~



CITY STADE

L'espace de loisirs appelé « city stade » à Cervières est en cours d'achèvement. Situé derrière l'église Saint François, il comprend un terrain de jeu multisports fermé (foot/basket) et un terrain de pétanque.

L'espace a été délimité en bord de Cerveurette par une barrière bois. Des tables et bancs sont aussi prévus autour de cet espace, ils seront installés très prochainement. Dans la continuité du projet, les travaux d'aménagement du parvis de l'église devraient être réalisés avant l'hiver.



CHAPELLE DU BOURGET



Les travaux soutenus par la Fondation du Patrimoine sont terminés (extérieur/toiture). L'intérieur de la chapelle n'a pas été traité, et devra faire l'objet d'une seconde opération. La réception des travaux réalisés est programmée le 31 octobre à 14h30 en présence de Mgr Xavier MALLE, Evêque de Gap.



MARQUAGE AU SOL

Une entreprise est intervenue mi-septembre, refaire d'anciens marquages et en créer des nouveaux (passages limitée à 30 kmh...)



LAVOIRS



Après les couvertures en bardeau de mélèze refaites au printemps, c'est un coup de peinture qui est venu donner un coup de jeune aux 3 lavoirs du chef lieu.

PONT DU LAUS



Les dégradations relevées lors des intempéries de décembre de 2023 ont été pris en charge par notre assureur. Un nouvel ouvrage a été réalisé.

ANTENNE DES GONDRANS



Le projet « New deal mobile » lancé par l'Etat en 2018, commencé à Cervières en 2021 avec l'antenne de Terre Rouge, puis celle de l'Izoard, s'est poursuivi dernièrement avec le montage de l'antenne destinée à être installée aux Gondrans et couvrir la Haute vallée de la Cerveyrette. La mise en service est prévue pour fin 2025.

AFFOUAGE

Suite aux inscriptions faites cet été **SUR PIEDS :**



Les arbres vont être marqués prochainement. Dès que les lots seront faits, vous serez informés individuellement.

EN REGIE:

Du retard a été pris, la coupe sera distribuée au printemps.

FERMETURE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE CERVIERES



La bibliothèque municipale de Cervières, créée par délibération du conseil municipal en date du 20 septembre 2018, visait à promouvoir l'accès à la lecture publique pour les habitants. Cependant, le service public bibliothèque municipal ne remplit plus les conditions exigées lors de sa création, à savoir :

- 4 heures hebdomadaires minimum d'ouverture au public.
- Formation et disponibilité de bénévoles assumant le fonctionnement du service.

De plus, des offres alternatives sont accessibles, notamment via la médiathèque intercommunale de Briançon.

Aucune obligation contractuelle ni convention avec la Bibliothèque Départementale des Hautes-Alpes ne lie actuellement la commune à ce service.

Le conseil municipal a décidé de procéder à la dissolution définitive de la bibliothèque municipale, la date de fermeture administrative est fixée au 01 septembre 2025.

Les ouvrages en bon état seront rendus à leurs propriétaires initiaux s'ils le souhaitent. Le local actuellement dédié à la nouvelle mairie pourra être attribué à une autre mission d'intérêt communal.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte de cet automne aura lieu du 28 octobre au vendredi 7 novembre 2025.

Inscription obligatoire auprès de la Ressourcerie La Miraille avant le samedi 18 octobre 2025.

Par téléphone au : **04.92.49.62.88**

ou en scannant le QR code ci-dessous.



SERVICE DE LIVRAISON DE REPAS A DOMICILE

Afin de favoriser le maintien à domicile et d'accompagner les habitants qui en ont besoin, la Fondation Édith Seltzer propose un service de livraison de repas à domicile.

Ce service vous assure une livraison de repas pour tous les jours de la semaine, et le maintien d'un lien social grâce au passage régulier des livreurs. Il est ouvert à tous, sans limitation d'âge.

Les menus peuvent être adaptés à votre régime alimentaire (hypocalorique, diabète, épargne digestive...).

Forfait Zone 3 (Cervières)

1 repas par jour : 14,29 TTC

2 repas par jour : 26,20 TTC

Contact : **04.92.25.58.16**

repas.dietetiques@fondationseltzer.fr

Fondation Édith Seltzer - Site du Grand chemin-15 Route du Poët Ollagnier -



ACTIVITE HIVERNALE

SKI DE FOND

Les ventes en lignes ont débuté le 1er octobre 2025

VOUS POURREZ BÉNÉFICIER DU MEILLEUR TARIF JUSQU'AU 15 NOVEMBRE!

Pour remercier les fidèles adeptes du nordic, il a été voté à l'assemblée générale de Nordic Alpes du Sud, de ne pas augmenter les tarifs pour la prochaine saison!

Pour rappel; les tarifs seront les suivants: (tarif primeur/plein tarif)

Massif (04-05-06): Adulte (140€/200€) Senior (100€/140€) Jeune (70€/85€)

Tarifs Nationaux (augmentation): Adulte (210€/250€) Jeune (77€/92€)

ATTENTION: il n'y aura pas de préventes en ligne pour le pass domaine de Cervières

Le pass Cervières sera en vente uniquement au foyer de ski de fond

dès l'ouverture du domaine (~vacances de Noël)

Les tarifs seront les suivants:

Résident Cervières: Adulte et Senior 38€ Jeune 30€ (sur présentation de justificatifs: facture eau/électricité ou taxe foncière, pièce d'identité et livret de famille pour les jeunes)

Non résident Cervières: Adulte et Senior 75€ Jeune 60€

Vous pourrez recharger les supports de cartes des années précédentes (si nouvelle carte=3€)

Les catégories à prendre en compte sont en fonction de l'année de naissance:

Catégorie Jeune : nés entre 2011 et 2021 Catégorie Adulte : nés entre 1952 et 2010

Catégorie Senior : nés entre 1947 et 1951 (Gratuité jusqu'en 1946 et à partir de 2022)

Achat en ligne : www.billetterie-nordic-cervieres.intence.tech/shop

Damage des pistes: Suite à l'accident survenu en fin de saison qui a rendu inutilisable notre dameuse. La commune a pu en acheter une d'occasion avec l'argent de l'assurance ainsi que la vente de la dameuse accidentée, ce qui a permis de ne pas engendrer de gros frais imprévus au budget. Ce sera l'occasion également d'essayer une autre marque en passant de Kassborher à Prinoth.

SKI ALPIN SERRE-CHEVALIER ET MONTGENÈVRE

La Communauté de communes du Briançonnais, la mairie de Cervières et l'association Sports et fêtes de Cervières reconduisent cette saison la commande de forfaits de ski alpin à tarif réduit grâce aux aides des collectivités citées ci-dessus.

La demande est à déposer en mairie de Cervières entre le **5 novembre et le 5 décembre 2025 inclus dernier délai.**

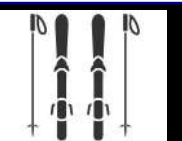
Les dossiers incomplets ou en retard ne seront pas traités.

Les demandes sont ouvertes pour les jeunes selon les critères suivants :

- * être âgé entre 6 et 20 ans (moins de 21 ans au 5 décembre) ;
- * être domicilié sur la commune de Cervières 05100 ;
- * être scolarisé ;
- * être adhérent à l'association Sports et Fêtes Cervières (Cotisation 10€).

Tarif du forfait saison : 100 €

Infos/Contact Association : sports.fetes.cervieres@outlook.fr



Aussi, les enfants de Cervières bénéficient toujours de la mise à disposition gratuite du matériel au foyer de ski de fond : Skis de fond alternatifs et skating, raquettes à neige, luges, et un peu de matériel alpin.